

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 30 OCTOBRE 2019

ETAIENT PRESENTS

DELEGUES TITULAIRES

GRAND ANGOULEME

M. Jean-Charles DOBY
M. Gérard ANDRIEUX
Mme Eliane REYNAUD
M. Christophe CHOPINET
M. Jean-Claude COURARI
M. Pascal HIRONDEAU

CDC DU ROUILLACAIS

M. Philippe BERTRAND
M. Francis ROY
M. Jean LABRUNIE
M. Jean-Claude GUILLOT

CDC CŒUR DE CHARENTE

M. Thierry BERNARDAUD
M. Alain MORANGE

CA DU GRAND COGNAC

M. Jacky PLANTIVEAU

DELEGUES SUPPLEANTS VOTANTS

GRAND ANGOULEME

M. Fabrice BOUSIQUE
Mme Claudie BRUNET

DELEGUES SUPPLEANTS NON VOTANTS

CDC CŒUR DE CHARENTE

Mme Corinne JOUBERT

PARTICIPAIENT

M. Mathieu TALLON, Directeur-technicien rivière
M. Ludovic GOUBEAU, Responsable Pôle Mairie
d'Angoulême

Mme Corinne GUERIN, Secrétaire

ETAIENT EXCUSES

DELEGUES TITULAIRES

GRAND ANGOULEME

M. Jean-Marc PHLIPPOTEAU
M. Philippe TEXIER
M. Jean-Marie DROUAUD (Procuration à M. DOBY)
M. Bernard DEVAUTOUR

CA DU GRAND COGNAC

M. Guy DEWEVRE
Mme Dominique PETIT (Procuration à M. PLANTIVEAU)
M. Alain REBOUL
M. Cédric ROUGIER

DELEGUES SUPPLEANTS

GRAND ANGOULEME

M. Denis DOLIMONT
M. Alain SARTORI
M. Gilles CHAGNAUD
M. Jean-Marc GUEDON

CA DU GRAND COGNAC

M. Didier JOUSSANT
M. Alain CHAMBAUD

Séance ouverte à 18H25



PRESENTATION DE M. PAUL BUSSEROLLE (encadrant technique en CDD 1 an) remplaçant de M. Robert IHRY parti en retraite au 1/04/2019 :

M. Paul BUSSEROLLE, 30 ans, arrive de Poitiers

Expériences :

Encadrant d'une équipe d'insertion
Entretien de milieux naturels et cours d'eau
Participation à la préparation de marchés publics

Encadrant technique des agents en insertion en remplacement de M. Robert IHRY
Embauche le 13/05/2019 en CDD 1 an.

18 h 30 : Arrivée M. ROY, CHOPINET et GUILLOT.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 09 2019 :

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à faire sur le compte rendu du Comité Syndical du 18 09 2019.

Aucune remarque n'est faite.

Le compte rendu du dernier comité est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations
 - Article 65548 - Autres contributions : affectation des crédits
 - Marché Etude DIG-PPG Boëme Anguienne : choix du prestataire
 - Contrat CDDinsertion : création d'emploi (maxi 24 mois)
 - Demandes de financements 2020 : postes techniciens et agents
 - Demandes de financements : marchés entretien de terrain et hydromorphologie 2020
- Questions diverses
 - Démission de M DOUAY (CDC Lavalette Tude Dronne)
 - COPIL Phase I : étude DIG-PPG 5 bassins versants – état des discussions

ARTICLE 65548 Autres contributions

Lors du Comité Syndical du 18 09 2019, nous avons pris une décision modificative n°4 (délibération 18-09-2019) pour ajouter des crédits à l'article 65548 - Autres contributions d'un montant de 327 €.

Cet article spécifique nécessite de prendre une délibération pour basculer les crédits restants de l'ATD 16 afin de pouvoir payer la cotisation 2019 à CHARENTE EAUX.

Budget Primitif 2019 : Article 65548 - Autres contributions : 7 000 € réparti de la manière suivante

- ATD 16 : 3 000 €
- CHARENTE EAUX : 4 000 €

Cotisations 2019 reçues :

- ATD 16 : 2 840 €
- CHARENTE EAUX : 4 487 €

ATD 16 : 3 000 € - 2 840 € = RESTE 160 € à transférer pour le paiement de la cotisation à CHARENTE EAUX

Décision Modificative n°4 : ajout de crédit à l'article 65548 - Autres contributions + 327 €

Total attribué pour la cotisation 2019 à CHARENTE EAUX : 4 000 € + 160 € + 327 € = 4 487 €

Le transfert et l'ajout de crédits permettent de payer la cotisation 2019 de CHARENTE EAUX de 4 487 € à l'article 65548 – Autres Contributions.

Résolution :

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De transférer la somme de 160 € et de payer la cotisation 2019 à CHARENTE EAUX à l'article 65548 – Autres contributions.**

MARCHE ETUDE DIG PPG ANGUIENNE BOEME

Monsieur le Président indique au Comité Syndical que le lancement de ce marché a été validé en Bureau Syndical et en Comité Syndical (04/13-03-2019) pour un montant maximal de 79 000 euros TTC.

L'objectif de ce marché est de mettre en place une DIG et un PPG sur les bassins versants de l'Angoumois et de la Boëme pour une durée de 10 ans.

La consultation des entreprises a été mise en ligne en juillet dernier et la date limite de réception des offres était fixée au 13 septembre dernier.

6 cabinets ont déposé une offre :

- NCA ENVIRONNEMENT
- SEGI
- CEREG
- RIVIERE ENVIRONNEMENT
- ARTELIA
- SCE

La sélection des offres était basée sur plusieurs critères, évalués avec les services de Charente Eaux et du SyBRA.

- Valeur technique de l'offre : 70 points
- Prix des prestations : 30 points

Il ressort de l'étude des offres le classement suivant :

1. SEGI
2. NCA ENVIRONNEMENT
3. CEREG
4. ARTELIA
5. SCE
6. RIVIERE ENVIRONNEMENT

Le détail des offres a été présenté en Bureau Syndical du 23 octobre 2019 et après concertation, le choix s'est porté sur le bureau d'études SEGI.

Résolution :

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'attribuer le marché Etude DIG PPG Boème Anguienne au bureau d'études SEGI pour un montant maximal de 55 000 euros HT**

CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'INSERTION 28 H/SEMAINE SUR 24 MOIS MAXIMUM

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que pour donner suite au départ d'un agent (non-reconduction de son contrat) et pour compenser un arrêt maladie (agent en CDDi) de longue durée début 2019, il conviendrait recruter un agent en insertion début novembre.

Monsieur le Président propose de créer un poste d'agent d'entretien en CCDinsertion sur une durée maximale de deux ans (28h/semaine).

Ce contrat à durée déterminée sera d'abord conclu pour une période de 4 mois, **à compter du 4 Novembre 2019, renouvelables jusqu'à 24 mois maximum (soit jusqu'au 3 Novembre 2021).**

5 candidats se sont présentés pour le recrutement : 1 personne a été retenue.

Résolution :

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver la création d'un poste d'agent d'insertion de 28 h/semaine à compter du 4 novembre 2019 pour une durée maximale de 24 mois.**

DEMANDES DE FINANCEMENTS 2020 : AIDES AUX POSTES TECHNICIENS RIVIERES ET EQUIPE REGIE

Monsieur le Président informe l'assemblée que le SyBRA est susceptible de bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Département de la Charente et de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de son programme d'aide aux postes de techniciens et agents d'entretien du SyBRA pour l'année 2020.

Il indique que le Syndicat a déjà bénéficié pour l'exercice 2019 de ce dispositif d'aide qui est calculé à partir du montant des charges de personnel des postes de ces agents, y compris le matériel de ces derniers.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de solliciter les différents partenaires financiers évoqués ci-dessus afin de bénéficier de ces subventions.

Mathieu TALLON indique que la visibilité pour les aides de l'Agence de l'Eau sont plus axées sur les travaux hydromorphologiques et s'étiole sur le fonctionnement (aides aux postes techniciens et équipe).

La Région baisse depuis 2017 l'aide sur les postes techniciens, qui ne seront plus du tout aider dans les années à venir (70 à 50 % depuis 3 ans). La Région aide plus maintenant, sur les appels à projets en investissement.

Le fonds européen n'est pas compatible avec les aides l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Il faut faire un choix.

M. PLANTIVEAU pense qu'il faudrait doubler les contributions de la GEMAPI.

Mathieu TALLON indique que l'augmentation des contributions doit être envisager dès maintenant ou à venir lors d'une prochaine réunion avec les EPCI.

M. PLANTIVEAU indique que la CA de GRAND COGNAC verse 27 000 € de contributions pour 2019 et pense qu'elle ne va pas être d'accord pour une augmentation.

M. DOBY indique qu'avec les programmes de travaux à envisager pour les années à venir, le SyBRA n'aura pas le choix que d'augmenter les contributions.

Mathieu TALLON indique que la réunion avec les EPCI faite en septembre peu d'entre elles se sont déplacées. Qu'après les DIG PPG à 10 ans et les programmes d'actions qui devront être mis en place, le SyBRA n'a pas l'ossature financière pour réaliser ces programmes sans augmentation des contributions.

Résolution :

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver les demandes de financements pour 2020**

QUESTIONS DIVERSES :

DEMISSION DE M. DOUAY (délégué CDC Cœur de Charente)

Monsieur Frédéric DOUAY, conseiller municipal à la commune de CHADURIE et délégué de la CDC Lavalette Tude Dronne, nous a informé par courrier de sa démission du SyBRA ainsi que de la CDC. Pour lui, les relations de délégué entre la CDC sont difficiles et ne trouve pas d'investissement de la part de la CDC.

M. PLANTIVEAU indique qu'il existe le même problème relationnel avec la CA de GRAND COGNAC.

M. BERNADEAU indique que la taxe GEMAPI, les EPCI s'en moquent tant que les contributions ne bougent pas.

Mathieu TALLON indique qu'un programme détaillé sur 10 ans va être présenté. Pas de motivations des élus, il faut que la mentalité a besoin d'évoluer.

M. MORANGE indique que personne ne s'intéresse tant que les travaux ne sont pas devant chez eux.

M. ANDRIEUX indique que les personnes sont plus intéressées quand il s'agit de l'assainissement du domaine public que le domaine aquatique.

Mathieu TALLON précise c'est pourquoi les élus doivent faire le lien avec le domaine privé pour les informer de nos actions.

M. ANDRIEUX indique que pour les propriétaires de moulins, les travaux de continuité écologique sont à leur charge.

Mme BRUNET demande si la commune de CHADURIE a nommé un suppléant à la place de M. DOUAY.

Mathieu TALLON indique que c'est la CDC Lavalette Tude Dronne qui doit nommer un nouveau délégué et nous en informer.

ETUDE DIG PPG 5 bassins versants

Copil fait le 7/10 avec le bureau d'études EAU MEGA : Phase 1 : Etat des lieux

Phase 2 : en novembre : définition des plans de gestion pluriannuels : axe de travail en comité de pilotage

Phase 3 : en décembre : rédaction des plans pluriannuels et DIG

Après la fin de l'étude, préparation financement sur 10 ans.

M. ANDRIEUX indique que le bureau d'étude a présenté la situation de ces rivières, le planning des travaux et les coûts. La Nouère est la moins dégradée, la Touvre est en vert, le Claix de nombreux travaux sont à prévoir.

M. PLANTIVEAU indique que c'est là l'importance des élus dans le choix les actions que devra faire le SyBRA.

Mathieu TALLON indique le Cabinet EAU MEGA propose différents scénarios (modérée, ambitieux). Pour certains tronçons, il existe des problèmes d'accès.

FESTIVAL DE LA BIODIVERSITE

18/10 : animation par Maxime JOUHANNAUD et Marc BLANCHARD avec les écoles

19/10 : Stand et visite terrain Boëme

M. DOBY indique que le groupe était intéressé et à poser des questions.

Mathieu TALLON indique que cette visite a pu permettre aux personnes de voir les travaux importants effectués sur la Boëme.

PRESENTATION DU SYBRA PAR MAXIME JOUHANNAUD LE MARDI 22/10 A L'IUT D'ANGOULEME

M. DOBY indique qu'à la demande de M. Pascal MONIER, Maxime JOUHANNAUD a fait une présentation du SyBRA à l'IUT d'Angoulême ainsi qu'une visite terrain au bord de l'ANGUIENNE.

POINTS TRAVAUX

ANGUIENNE : FREGENEUIL : érosion des berges

M. BOUSIQUE demande quels travaux ont été réalisés ?

Mathieu TALLON indique que l'entreprise RIVOLET a procédé à l'enrochement afin de repousser le cours d'eau ainsi les berges sont moins abruptes.

M. BOUSIQUE : Terrain M. BLANCHARD

Cueillette fabulette : attente de l'accord de la DDT pour effectuer les travaux.

2 pansements vont être réalisés en attendant la fin de l'étude DIG PPG.

Les travaux seront réalisés après cette étude. Ce secteur est ciblé par le bureau d'études afin d'avoir des éléments précis (topo plus fine,...)

POINTS TRAVAUX DIVERSIFICATION

NOUERE : travaux réalisés fin 2018

CHARRAUD : juillet 2019 pour 11 000 €

BOEME : août 2019 pour 26 000 € (apport de 400 tonnes de matériaux, 200 T de merlons)

Mme BRUNET demande combien de linéaires ont été réalisés sur le Boëme ?

Mathieu TALLON indique 200 m de linéaire ont été réalisés. Au-dessus de 200 m, il est nécessaire de faire une enquête publique.

M. COURARI demande si une convention a été faite avec le propriétaire pour donner son accord pour sa peupleraie soit inondée. En cas de souci avec ses héritiers afin que le SyBRA ne soit pas inquiété.

Mathieu TALLON indique qu'une convention a été faite avec le propriétaire mais qu'il n'y a pas d'acte notarié enregistré. C'est question à poser à notre cabinet d'avocat.

Ces travaux ont permis au cours d'eau de revenir à son état d'origine.

Mme REYNAUD si d'autres propriétaires sont dans le même cas.

Mathieu TALLON indique que les DIG PPG permettront de couvrir le SyBRA dans ce genre de cas.

Mme BRUNET demande où ? **PONT GANIER**

M. ANDRIEUX indique qu'en faisant des travaux sur le lit mineur, une réflexion est à envisager sur d'éventuelles indemnités.

Mathieu TALLON indique que le Syndicat doit prévoir cela dans ses prévisions politiques.

Mme REYNAUD demande si sur ce secteur il y avait déjà des débordements.

Mathieu TALLON indique que oui depuis longtemps.

EAUX-CLAIRES : Accord de la DDT

Parcelle CREN : fauchage réalisé

Préparation de chantier par l'équipe entretien du SyBRA

Les travaux ne sont pas sûrs d'être réalisés vu les conditions météorologiques.

TRAVAUX NOUERE

Reconnection de la Nouère aujourd'hui

Maine Brun : Travaux semaine prochaine (semaine 45)

CHEVANON MARTEAU : plutôt 2020

M. HIRONDEAU indique qu'un article sur ces travaux sera inséré dans la revue municipale de SAINT-SATURNIN. Il transmettra la documentation au SyBRA qui pourra la mettre sur le site internet.

SITE INTERNET

Site actif et mis à jour : www.rivieres-angoumois.fr

ROLL UP ET AFFICHE TRAVAUX

Roll up : Présentation du SYBRA

Affiche travaux

Mme REYNAUD trouve qu'il y a trop de bleu

Mettre du vert dans les titres

Police de caractère à revoir

Expliquer ce qu'est un lit mineur

M. PLANTIVEAU insérer une carte de notre périmètre sur l'affiche travaux.

ASTREINTES 2019/2020

Téléphone dédié à l'astreinte : **06.37.83.84.71**

Liste diffusée aux délégués, mairies, SDIS et DDT.

Fiche d'intervention/agent à compléter en cas d'intervention pour indemnisation ou récupération (au choix de l'agent).

Calendrier des astreintes de novembre 2019 à février 2020 pour l'instant.

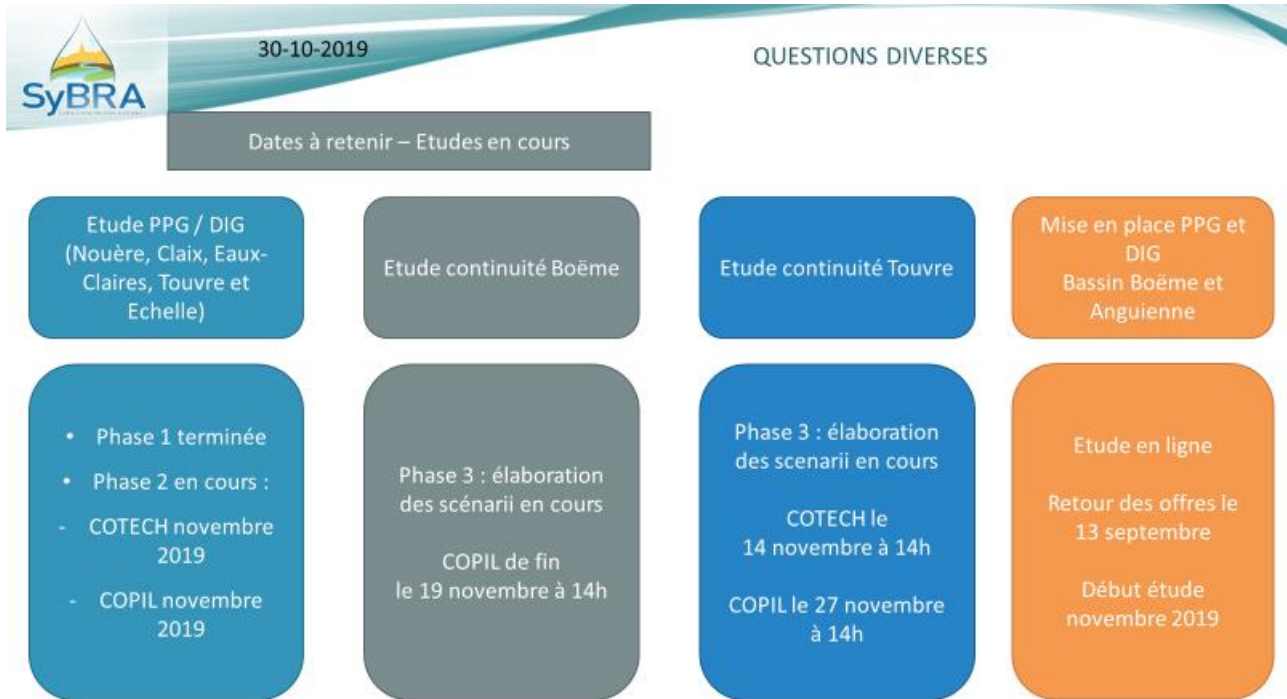
M. PLANTIVEAU demande si le téléphone de l'astreinte est disponible seulement jusqu'en mai 2020.

Mathieu TALLON indique que ce n° de téléphone sera valable toute l'année.

Mme BRUNET pour le we de la Toussaint comment cela se passe-t-il vu que l'astreinte ne commence que le 4/11 ?

Mathieu TALLON indique que les agents à proximité des bassins passeront voir les ouvrages.

PROCHAINES REUNIONS SUR LES ETUDES EN COURS



| 30-10-2019 | | | |
|--|--|--|--|
| QUESTIONS DIVERSES | | | |
| Dates à retenir – Etudes en cours | | | |
| Etude PPG / DIG (Nouère, Claix, Eaux-Claires, Touvre et Echelle) | Etude continuité Boême | Etude continuité Touvre | Mise en place PPG et DIG Bassin Boême et Anguienne |
| <ul style="list-style-type: none">Phase 1 terminéePhase 2 en cours :COTECH novembre 2019COPIL novembre 2019 | Phase 3 : élaboration des scénarii en cours COPIL de fin le 19 novembre à 14h | Phase 3 : élaboration des scénarii en cours COTECH le 14 novembre à 14h COPIL le 27 novembre à 14h | Etude en ligne Retour des offres le 13 septembre Début étude novembre 2019 |

SAFT : Accord sur leur extension de la part de la Région Nouvelle Aquitaine.

TROTTE RENARD : Réunion le 25/11 : point avec Grand Angoulême, la DDT et la commune de TOUVRE.

LA COMBE A LA MOLE : Plantations accord du propriétaire (convention signée).

Propriétaires rencontrés

Aide du Conseil Départemental accordé au SyBRA de 50 % sur le projet.

M. MORANGE demande à qui sera la charge de l'entretien des plantations ?

Mathieu TALLON indique que l'entretien sera fait par le SyBRA pendant 4 ans, par la suite ce sera à la charge du propriétaire avec des conseils sur l'entretien à apporter.

Fin de séance à 20 H 00



Le Président,
Jean-Charles DOBY

